



Depot de plainte par un placier a mon encontre

Par Visiteur

Si ce placier se fait assister d'1 avocat le jour de la confrontation puis je moi-même demander à reporter ce RV pour que je puisse moi-aussi me faire représenter d'un avocat?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Si ce placier se fait assister d'1 avocat le jour de la confrontation puis je moi-même demander à reporter ce RV pour que je puisse moi-aussi me faire représenter d'un avocat?

La représentation par avocat n'est pas permise dans le cadre d'une confrontation. C'est l'OPJ qui en détermine seul les modalités.

Très cordialement.